

fertil bio liquide

Engrais organique 100% végétal

Description du produit

FERTIL vous propose un engrais liquide organique 100% d'origine végétale. Cette formule augmente naturellement la vitalité des plantes et stimule la vie microbienne du sol. Naturellement riche en sucres directement assimilables par la plante, elle a un effet stimulant sur le métabolisme de la plante, ainsi que sur les microorganismes du sol.

COMPOSITION

formule 3-3-6 (avec algues) : Azote (N) total 3%, dont 3% d'azote organique ; Anhydride phosphorique (P₂O₅) total 3% ; Oxyde de Potassium (K₂O) 6% total. Calcium (Ca) 0,19% ; Magnésium (Mg) 0,07% ; Sodium (Na) 0,5% ; Soufre (S) 0,5%.

IMPORTANT : cet équilibre est exprimé en poids/poids (kg/100kg). Des valeurs exprimées en poids/volume seraient plus élevées, la densité relative du liquide étant supérieure à 1 (cf. tableau).

MATIERE PREMIERE

- **Vinasse de betterave** (source d'azote – assimilable par la plante sous forme de NO₃⁻ et de potasse).
- **Algues marines** : Ascophyllum nodosum. Originaire des zones froides de la mer irlandaise, riche en cytokinines et auxines (phytohormones naturelles activant la division cellulaire au niveau de la feuille et de la racine). Présence naturelle de calcium, magnésium, sodium et soufre.



Utilisation

PRECONISATIONS ET DOSES D'EMPLOI POUR UN SUBSTRAT NON FERTILISE

Equilibre N-P-K	Dose d'application	Densité relative	Réf.
3-3-6	0,2 à 0,5% (2 à 5 mL/L) 2-3 applications / semaine. Compter 1000L de solution / hectare.	1,15 (+/- 0,01)	385.336

- **Hors-sol** (sous serres) : 0,3% (3 mL/L de solution-fille).
- **Pleine terre** (légumes, arboriculture, fleurissement en espaces verts, gazons) : 0,5% (5 mL/L de solution-fille).
- **Conteneurs** (pépinière) : 0,3% (3 mL/L de solution-fille).
- En **foliaire** (carence ou stress) : 2 L. d'engrais organique dans 200 L. par Ha. Eviter de pulvériser sur les fleurs.
- Utilisation en **sub-irrigation, par capillaires ou en aspersion** : rincer le matériel après usage.
Utilisable en Agriculture Biologique (RCE 834/2007)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Cet engrais doit être utilisé en veillant aux espèces cultivées et à leurs besoins. Les préconisations générales doivent être adaptées à chaque situation particulière. En cas de fumure de fond, réduire la fréquence d'application à 1 ou 2 par semaine. Pour de jeunes plants, diviser la dose par 2. Ces engrais constituent surtout un complément de fertilisation. Leur assimilation dépend de l'activité des microorganismes dans le substrat ou du sol. L'absorption est donc plus lente, mais continue. Entretenez vos installations régulièrement (rincage du matériel d'irrigation) ; peut provoquer des dépôts. Il est conseillé d'utiliser ces produits préalablement dilués.

Conditionnement

- Bidon de 10 litres.
- Palette de 40 bidons (400 litres).
- Fût de 200 litres, sur demande.